

LES GROUPES THEMATIQUES RENDENT LEURS COPIES

C'est dans l'après-midi de cette journée de jeudi que les rapporteurs généraux des trois ateliers, tenus au Palais des Congrès pour la transition démocratique, la Bonne Gouvernance et la Justice, rendront leurs copies, après trois jours de débats et de concertations entre la classe politique, la société civile et le Gouvernement.

Très attendue, cette fin des journées nationales de concertation devra permettre au Gouvernement, aux partis politiques et à la société civile de répondre rapidement à l'injonction du CMJD de tout mettre en œuvre pour assurer, dans les meilleurs délais, le processus électoral. Car, ces journées de concertation sur les rapports provisoires des comités interministériels permettront, sinon de valider ces rapports, du moins de trouver un large consensus sur les grands thèmes que sont la transition démocratique, la réforme de la justice et la bonne gouvernance. Surtout que ce consensus est

national parce qu'impliquant tous les acteurs politiques, toutes les personnalités nationales indépendantes, les organisations de la société civile, mais aussi le Conseil Militaire et le Gouvernement. Quoi de plus beau comme au Forum du RDU du mois d'avril dernier, que de voir se serrer les mains, sourire et même se bousculer confraternelle ment, des hommes et des femmes qui, hier encore, des adversaires politiques si farouches qu'ils ne s'adressent presque pas la parole, tout au mieux se regardant en chiens de faïence, semblent avoir tout oublié. C'est sans nul doute, cette "réconciliation nationale" qui était recherchée, tout autant que la réussite de cette transition. Il est bien clair que les uns et les autres ont compris la portée de ces concertations et ne se permettront sous aucun prétexte de rater le train de l'Histoire. Tant et si bien que chacun, cadre, intellectuel, jeune, vieux, homme et femme semble avoir accepté d'absorber de sa personnalité pour laisser de la place à l'autre, l'écouter, discuter avec lui, respecter son

avis et chercher ensemble un consensus, voilà ce qui a prévalu dans ces deux dernières journées.

Les ateliers et les débats

Un peu partout le démarrage des travaux est une routine presque la même dans les ateliers : la séance est ouverte par son président qui passe le micro aux représentants du gouvernement pour exposer les propositions contenues dans le rapport avant de donner la parole à l'assistance.

Au CEFD (Centre d'Echange et de Formation à Distance), le comité interministériel chargé de la Bonne Gouvernance divisé en trois ateliers, à savoir celle de la bonne gouvernance économique et environnementale, de l'assainissement de l'administration et des droits humains et société civile, devait mettre du temps à démarré les travaux de ce dernier atelier sur les droits humains et la société. En effet, composé dans sa majeure partie par des syndicalistes, des avocats et des journalistes, cet atelier aura du mal à

arrêter une méthodologie de travail, les participants trouvant à la fois le rapport incomplet et le temps court pour discuter et débattre de tels sujets. Malgré cela et les tiraillements constatés ici et là pour commencer par telle ou telle profession, tout finira par rentrer dans l'ordre, le rapport n'ayant pas la prétention d'être exhaustif ou complet et les suggestions de chaque partie y pouvant être portées. Les accusations porteront sur le Commissariat aux Droits de l'Homme considéré comme principal artisan de ce rapport qui aura de ce fait souffert de son seul arbitre. Au sortir de la deuxième journée, les interventions porteront autant sur la presse que sur les droits humains.

A l'atelier sur la Bonne Gouvernance Economique et Environnementale où les argentiers du pays et les directeurs de société ou d'entrepreneurs ont préféré se montrer plus civilisés dans le débat, on estimera que le rapport du comité interministériel est "bon" dans l'ensemble, voire "complet".

Les Journées nationales de concertation

Les groupes thématiques rendent leurs copies

Pourtant au sujet des remarques sur la corruption, les détournements et autres pillages des deniers publics, pour lesquels certains intervenants demanderont d'exiger des responsables une déclaration de patrimoine avant de prendre fonctions, le MAED répondra, à l'adresse des hommes d'affaires, qu'il faut commencer par se doter d'une charte de bonne conduite, car, de toute évidence il n'y a pas de corrompus sans corrupteurs.

Au Palais des Congrès, l'atelier sur la transition démocratique qui s'était divisé en trois commissions (des réformes constitutionnelles, de la Commission électorale nationale indépendante et du Processus électoral), sera des plus politisés. Ainsi, par exemple, les débats seront très houleux concernant la commission de la CENI où les intervenants demanderont au président de la séance à ce que les recommandations soient minutieusement notées par les rapporteurs de séance. Ici, il a été surtout question du

rôle de la CENI et de ses rapports avec l'administration. Nombre de voix se lèveront pour affirmer qu'étant donné que la CENI doit assumer le rôle important d'organisation, de contrôle et de supervision des élections, l'administration se devra de travailler sous ses ordres afin que la transparence soit garantie. Tel autre intervenant souhaitera que la CENI soit dépolitisée et que les dispositions légales doivent être conçues par les politiques et la société civile pour qu'elle soit totalement indépendante de l'administration, si l'on veut que la CENI soit un palliatif à la carence de l'administration. Outre qu'elle soit dotée d'une autonomie financière et jouisse de pleins pouvoirs, - car il est facile de concevoir des textes mais il est difficile de les appliquer, la CENI doit être dirigée par des personnes honnêtes, intègres, capables de la gérer. A la commission chargée du processus électoral et après un lourd casse-tête au sujet de la révision et la réactualisation des listes électorales ou de la révision générale de l'état civil, on se

laissera aller vers un consensus sur l'actualisation de la liste électorale. Dans le volet calendrier électoral, les débats ont été vite dépassés, la majeure partie de la classe politique trouvant le calendrier acceptable.

A l'Assemblée Nationale, le comité interministériel chargé de la Justice était divisé en trois commissions, à savoir celle de l'indépendance de la justice, des ressources humaines et la formation, et de l'infrastructure et la modernisation.

Même si certains sont allés dans le sens de la satisfaction par rapport aux réalisations déjà accomplies en un laps de temps par l'actuel ministre de la Justice, d'autres ont souhaité l'amélioration des textes juridiques et des dispositions garantissant l'impartialité des juges dans un cadre d'indépendance totale de la justice vis-à-vis du pouvoir exécutif. A la commission Infrastructures et Modernisation, c'est aussi la satisfaction au sujet du rapport, jugé "pertinent et clair

et circonscrit" mais il n'empêchera pas les intervenants de demander l'inscription des projets à réaliser dans le délai de la transition afin de mieux savoir ce qui a été concrétisé durant cette période. Il a été également question des statuts des greffiers, leur droit au logement. D'autres intervenants souhaiteront l'informatisation du secteur, la création d'une banque de données, etc.

A noter enfin que les groupes thématiques issus des différents ateliers ont rendu leurs copies dans l'après-midi du jeudi et que même pour des sujets non programmés dans la concertation des recommandations ont été faites aux différents comités interministériels. C'est ce qui explique le report à vendredi au lieu du jeudi, de la clôture des travaux des journées nationales de concertation. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

MOHAMED OULD KHATTAT